

07/07/2026

Opération de Développement Rural - Jalhay

Compte rendu de la réunion du GT Nature et Environnement, 30 juin 2026

Présences :

- Pour les membres CLDR : 6 présents (voir liste en annexe avec coordonnées)
- Pour le Collège communal : Marc Ancion, Echevin des Travaux - Agriculture - Forêts - Développement durable - Environnement
- Pour l'Administration communale : Donatienne SOLHEID
- Pour la Fondation rurale de Wallonie : Didier FORTEMAISON

Ordre du jour :

- 1 Contexte et objectif
- 2 L'ossature du réseau écologique de Jalhay (voir PPT)
- 3 Sites potentiellement intéressants à prospecter + les propositions du 19 01 2026
- 4 Priorisation des projets
- 5 Organisation du groupe pour la suite
- 6 Annexes

Lexique :

SGIB : Site de Grand Intérêt Biologique
E.E.E : Espèces Exotiques Envahissantes

1 Contexte et objectif

Ce groupe de travail se déroule dans le cadre de l'ODR2 de Jalhay. Lors de la CLDR de décembre 2025, la priorisation des thématiques avait permis à la CLDR de prioriser les thématiques « Mobilité » et « Nature et Environnement ».

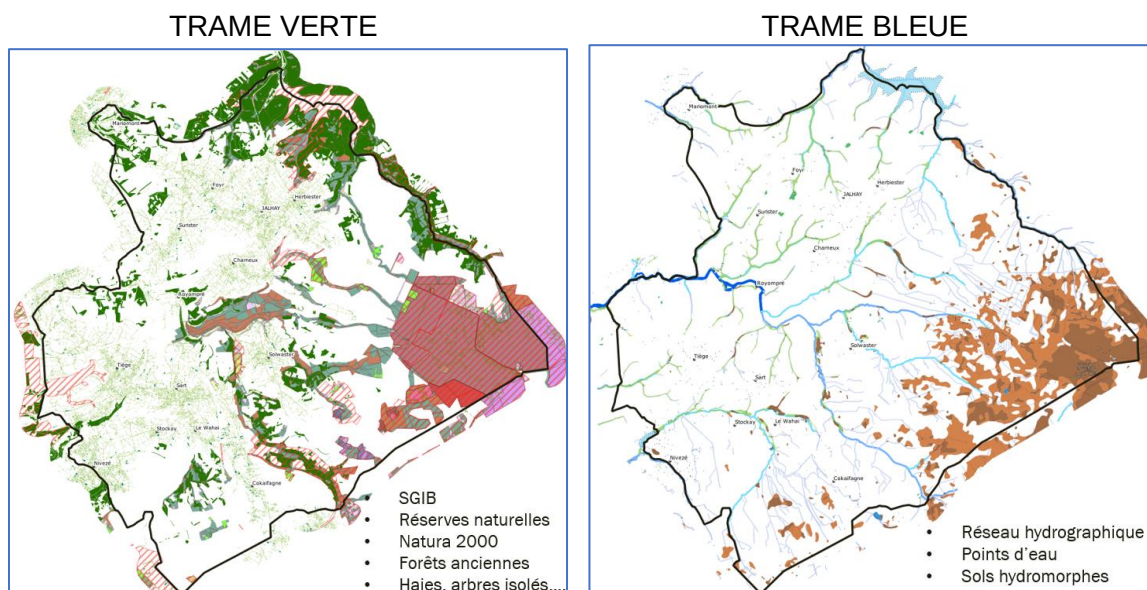
Ce « GT Nature et Environnement » se raccroche au PCDR à travers la fiche-projet du LOT1 « L1-IMM-03 : initiatives citoyennes pour la mise en place annuelle de projets en faveur de la biodiversité ».

La CLDR de janvier 2026 avait également permis d'affiner en partie la fiche-projet en proposant d'avantage de projets et de sites potentiels d'actions.

L'objectif de la soirée est d'identifier des projets concrets à mettre en œuvre et de s'organiser autour de leur mise en œuvre.

2 L'ossature du réseau écologique de Jalhay (voir PPT)

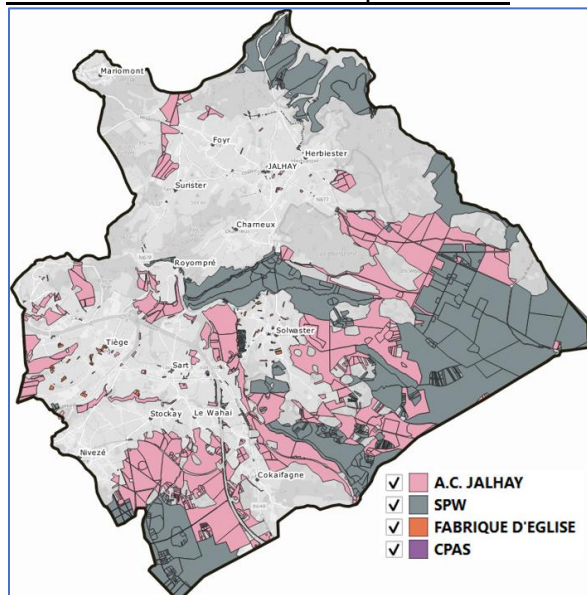
Didier présente et explique les différentes couches cartographiques du Géoportail de la Wallonie permettant de constituer une première ossature du réseau écologique et de réaliser une cartographie de la Trame Verte et de la Trame Bleue du réseau écologique. Bien que les données du Géoportail soient des données officielles, il faut reconnaître que celles-ci ne sont pas toujours à jour et qu'une vérification sur le terrain peut parfois être nécessaire. La Trame Verte reprend les Sites de Grands Intérêts Biologique (SGIB), Les aires protégées (réserves naturelles), Natura 2000, Les forêts anciennes subnaturelles, les éléments structurants du paysages (haies, arbres isolés et d'alignements, bosquets). La Trame Bleue reprend le réseau hydrographique, les points d'eau, les sols hydromorphes et tourbeux.



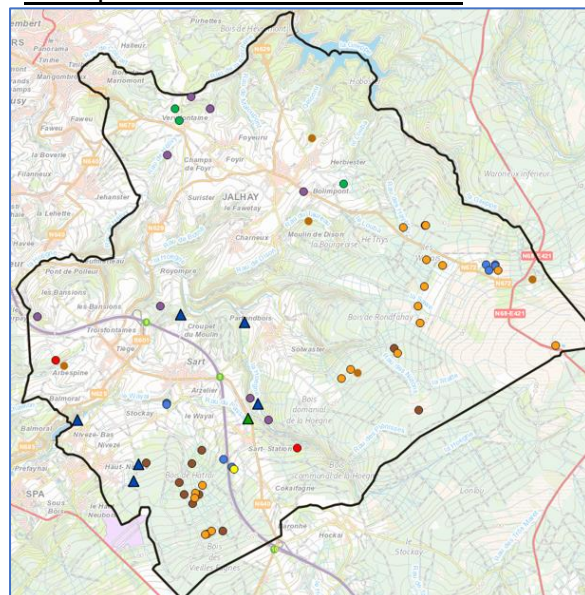
3 Sites potentiellement intéressant à prospecter + les propositions du 19 01 2026

Le territoire de la commune étant étendu et le potentiel élevé, la carte des « Grands Propriétaires » (Commune, Région Wallonne, CPAS, Fabrique d'Eglise) est utilisée en priorisant d'abord les parcelles communales. Les propositions de la CLDR du 19 janvier sont également ajoutées à la carte et représentées par des triangles.

Parcelles des « Grands Propriétaires »



Sites potentiellement intéressants



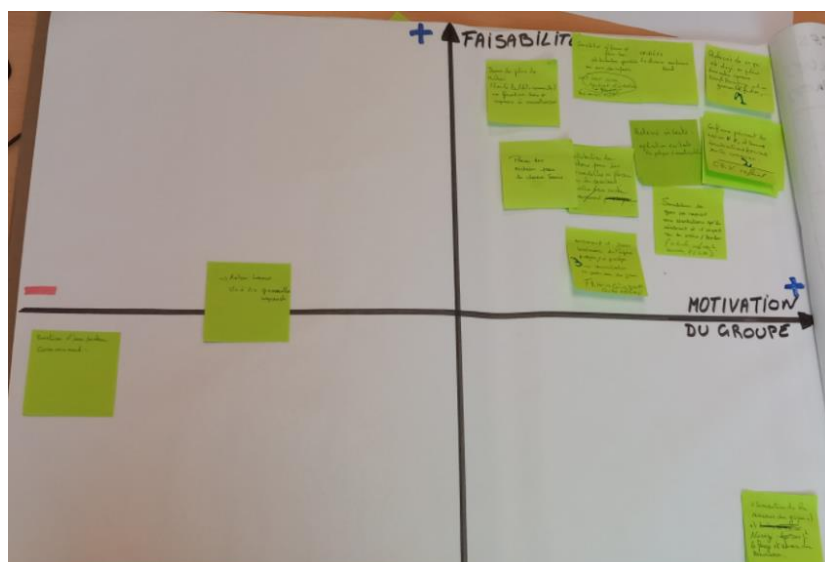
4 Priorisation des projets

Afin de prioriser les actions et ne pas trop se disperser, il est proposé de commencer par prioriser la (les) thématique(s) qui anime(nt) et fédère(nt) le groupe. Les votes ont lieu en confrontant les thématiques deux à deux, les points sont ensuite additionnés.

	SENSIBILISATION	TRAME BLEUE	TRAME VERTE	PROTECTION ESPÈCES	ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
SENSIBILISATION	X	S	S	E	EEE
TRAME BLEUE	3	X	TV	E	EE
TRAME VERTE	3	3	X	TV	EE
PROTECTION ESPÈCES	3	3	3	X	E
ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	3	3	3	3	X

La mise en œuvre de projets en lien avec les thématiques « **Protection d'espèces** » et « **Espèces Exotiques Envahissantes** » remportent les suffrages. Il est décidé de développer également la « **Sensibilisation** » en lien avec ces 2 thématiques.

Il est ensuite proposé un temps de réflexion individuel pour mettre par écrit des projets en lien avec ces 3 thématiques et étoffer le catalogue des idées. Après échanges et discussions, celles-ci sont classées sur un graphique à deux axes :
« Motivation du groupe » et
« facilité de mise en œuvre »



Retranscription et classement des projets proposés :

Facile et motivation du groupe faible	Facile et Motivation du groupe haute
/	- Faire un relevé de ce que la Commune met déjà en œuvre pour la biodiversité (exemple arrachage balsamine, frelon asiatique, création mares DNF,...) - Organiser une conférence sur les E.E.E. présentes et émergentes sur la commune ⇒ Commencer par rencontrer le Contrat de rivière Vesdre pour collecter des infos - Se procurer un recensement des espèces présentes les plus importantes à protéger sur le territoire (FRW, DNF, Guide nature) - Placer des nichoirs à chauves-souris - Distribuer/placer des nichoirs à hirondelles sur les bâtiments les plus propices à leur installation - Protéger les orchidées présentes sur le bord du chemin au-dessus du Ravel - Faire des balades de sensibilisation sur la faune et la flore pour adultes et enfants. Voir avec le Syndicat d'initiatives qui en fait déjà. - promouvoir et participer aux relevés des insectes sur les plaques d'immatriculation des voitures https://www.facebook.com/watch/?v=1292975569448268 - Distribuer des plans de nichoirs en fonction des espèces à valoriser (exemple diffusion dans le bulletin communal)

	- Sensibiliser les citoyens aux plantations qu'ils réalisent chez eux et l'impact + ou – sur la biodiversité (article, conférence, courrier, permis d'urbanisme, ...)
Difficile et motivation du groupe faible	Difficile et motivation du groupe haute
Création d'un rucher communal (projet d'avantage en lien avec l'élevage que la protection de la biodiversité sensu stricto)	- Elimination de la renouée du Japon à Nivezé, rue de la ... et chemin du Panorama (aucune technique efficace connue pour lutter contre)

Le groupe décide de continuer de se renseigner en mettant en œuvre les 3 premières propositions reprises dans la case « Facile et motivation du groupe haute » :

Pour la prochaine réunion :

- ⇒ Il sera demandé à la commune de réaliser un listing des actions mises en œuvre pour la protection de la biodiversité
- ⇒ Marc Ancion prendra contact avec le Contrat de rivière Vesdre pour les inviter à la prochaine réunion du GT au sujet des E.E.E. et les priorités sur la commune
- ⇒ La FRW effectuera des recherches pour dresser un listing des espèces préoccupantes du territoire.

5 Organisation du groupe pour la suite

Lorsque ce sera nécessaire, un groupe WhatsApp pourra être créé pour faciliter les échanges et permettre une bonne organisation. Les coordonnées de chacun sont notées pour partage. La prochaine réunion aura lieu en septembre, en fonction des dates proposées par le Contrat de rivière Vesdre.

La réunion se clôture vers 22h00.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Didier FORTEMAISON

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Didier FORTEMAISON (Fondation Rurale de Wallonie) au 081/29 11 21 ou par courriel : d.fortemaison@frw.be

6 Annexes

Présences et coordonnées

Prénom	Nom	e-mail	Téléphone
Julien	MICHOEL	jm@toituresmichoel.be	0497 80 10 62
Jacqueline	EENENS	Jacqueline.eenens@gmail.com	0494 47 35 13
Alison	CLEMENT	Alison.clement@jalhay.be	0496 80 62 34
Sylvie	MATTHIEU	sylviematthieu@skynet.be	0497 65 91 98
Anne-Marie	BLEUART	Anne-marie.bleuart@skynet.be	0472 54 29 60
Anne	ORBON	Deleuze.orban@skynet.be	0496 96 56 50
Marc	ANCION	Marc.ancion@jalhay.be	0490 11 71 00

P = Présent ; E = Excusé ; A = Absent

(*) = Membre invité – candidature non encore validée par le Conseil

PowerPoint de la présentation

Le power point est joint au compte-rendu et envoyé aux membres CLDR